

Texte 1

Refusons la soumission !

Texte également accessible au lien suivant, sur le site Internet du SIAES :
« Courrier du SIAES » n° 87 : http://www.siaes.com/publications/courriers/courrier_87.pdf

par Jean-Baptiste Verneuil

L'ignoble assassinat de Samuel Paty a mis une nouvelle fois en lumière la vulnérabilité et la faiblesse de notre pays face au terrorisme islamiste, les dysfonctionnements de l'Éducation nationale et l'absence de soutien des différents niveaux de la hiérarchie envers les personnels victimes.

Dans ce que certains ont très justement qualifié de « territoires perdus de la République », il est devenu, depuis plus de vingt ans, extrêmement difficile, voire impossible, d'enseigner normalement certaines parties du programme de SVT (reproduction, évolution) ou d'histoire (Shoah). Les revendications et les provocations communautaristes sont omniprésentes et gangrènent l'École républicaine.

Le problème n'est pas nouveau, le souvenir amer et douloureux des réactions odieuses de certains élèves, dans certains établissements scolaires, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, puis, plus récemment, suite aux attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper-Casher, est toujours présent dans l'esprit des professeurs qui en ont été témoins.

Les professeurs et les autres personnels de l'Éducation nationale, comme les élèves qui dans leur majorité viennent à l'école pour s'instruire et travailler dans le respect des règles, sont depuis trop longtemps victimes de la politique du « pas de vague » et des petits renoncements quotidiens, voire des lâchetés, visant illusoirement à préserver la paix sociale alors qu'ils font le jeu de ceux qui veulent imposer leur modèle de société en lieu et place des principes et des lois de la République française.

Une lourde responsabilité pèse sur certains corps intermédiaires ; elle doit être rappelée et dénoncée :

- la complaisance, voire le clientélisme, de certains syndicats enseignants ou étudiants et de certaines associations de parents d'élèves, face aux revendications communautaristes et religieuses à l'école, dans le second degré et dans l'enseignement supérieur ;
- le revirement idéologique de certains partis politiques et courants de pensée dénonçant jadis « l'opium du peuple », qui ont conservé leurs réflexes anti-calotins primaires lorsqu'il est question de s'attaquer aux racines judéo-chrétiennes de la France et de notre civilisation, mais qui versent désormais dans l'« islamo-gauchisme », la défense de pseudo-opprimés à la posture victimaire et qui sont disposés à accommoder la laïcité, la Loi de 1905 et les principes de notre République aux revendications communautaristes.

Est-il besoin de rappeler que le terrorisme islamiste a causé plus de 260 morts et un millier de blessés en cinq ans sur notre sol et que la première décapitation en France dans le cadre d'un attentat a eu lieu le 26 juin 2015 à Saint-Quentin-Fallavier ? L'heure n'est plus aux bougies, aux ours en peluche, aux « Pray for Paris », « Pray for Nice » « Pray for ... ». Quant aux rassemble-

ments, parfois à l'initiative des complices passifs et des collabos, beaucoup de citoyens refusent désormais d'y participer et de s'afficher aux côtés de ceux qui viennent se refaire une virginité républicaine après chaque attentat. L'État n'assure plus sa fonction régaliennne et ne protège plus les citoyens. L'heure n'est plus aux atermoiements, mais aux actes politiques forts pour défendre la République attaquée, la Nation meurtrie et pour protéger son Peuple !

Les contempteurs de la laïcité se sont engouffrés dans les failles provoquées par le laxisme dominant dans l'école publique. Nous nous limiterons ici aux réponses relevant du champ syndical et professionnel.

Refusons la soumission des professeurs et de notre institution devant les élèves et les familles. Refusons la soumission de l'École Républicaine devant les communautarismes et les religions.

- L'École doit inculquer les valeurs de la République. Les valeurs de la République ne sont pas négociables et ne doivent pas faire l'objet de débats en classe, elles s'imposent à ceux vivant sur notre sol !
- Il faut mettre un terme à l'auto-flagellation et à la repentance permanente. L'École Républicaine doit contribuer à faire aimer la France aux élèves au lieu de la dénigrer en jugeant avec un regard du XXIème siècle l'histoire millénaire de notre pays et des faits qui remontent à plusieurs siècles.
- Pour rendre au professeur l'autorité dont il a été dépossédé au fil des années, il est impératif qu'il redevienne seul maître dans sa classe, dans le respect des programmes et des instructions officielles. Le caractère libéral de notre profession doit être rétabli, la liberté pédagogique individuelle préservée et défendue.
- Les personnels de direction et les inspecteurs pédagogiques doivent cesser de désavouer les professeurs ou de douter de leur parole en la confrontant à celle des élèves ou des familles.
- Il faut resanctuariser l'École. Les professeurs et l'École de la République subissent les conséquences de l'idéologie calamiteuse de « l'ouverture de l'École sur le monde » et de « l'enfant roi » dont la parole vaudrait celle de l'adulte. Il est impératif de mettre un terme à l'ingérence croissante des familles dans les établissements et de cesser d'accorder du crédit aux dires et aux courriers des associations de parents d'élèves lorsqu'ils dénoncent les pratiques pédagogiques ou les exigences d'un professeur. Les parents n'ont pas à donner leur avis sur le contenu d'un cours, ni sur la pédagogie de l'enseignant, ni à remettre en cause sa notation. Les professeurs ne doivent plus être victimes des pressions exercées par des représentants d'associations de parents d'élèves et de leurs interventions auprès du chef d'établissement, de la DSDEN ou du rectorat. Qui n'a pas dans sa carrière été confronté à un chef d'établissement dont la porte est toujours grande ouverte aux élèves et prêtant une oreille particulièrement attentive lorsque ces derniers ont des récriminations à l'encontre d'un professeur, mais n'étant disponible que sur rendez-vous pour les professeurs ?

Qui peut dire qu'il n'a pas vu se développer un autoritarisme croissant envers les professeurs et une « bienveillance » laxiste envers les élèves perturbateurs ? Certains chefs d'établissement organisent des « confrontations » entre le professeur et l'élève perturbateur, parfois en présence des parents, lors desquelles le professeur est sommé de se justifier.

Il est irresponsable et démagogique de prendre systématiquement la défense des élèves perturbateurs, de leur trouver des circonstances atténuantes, d'expliquer, voire de justifier, le comportement inadmissible de certains élèves par une prétendue « provocation » du professeur ou une prétendue responsabilité de la société.

- L'Éducation nationale doit faire preuve de fermeté, sanctionner réellement et cesser d'assortir la sanction de sursis. Les commissions éducatives, vaines palabres avec un petit voyou multirécidiviste et sa famille totalement hermétiques aux lois de la République, au règlement intérieur d'un établissement scolaire et aux règles élémentaires de vie en société, ont tendance à se substituer aux conseils de discipline. Pour ce profil d'élève, le sursis ne constitue pas une sanction. Pour les autres élèves de la classe ou de l'établissement, la sanction avec sursis attribuée à l'élève perturbateur n'a pas la même valeur d'exemplarité qu'une sanction ferme. Cela est interprété comme de la lâcheté et constitue une incitation à la récidive.
- Il faut modifier la composition du conseil d'administration des EPLE et du conseil de discipline pour donner la majorité des sièges aux représentants des professeurs.
- La protection juridique doit être accordée aux fonctionnaires victimes d'outrages, de pressions et de violences. Notre hiérarchie doit nous protéger et nous défendre.
- Enfin, des sanctions pénales exemplaires, autres qu'un simple rappel à la loi qui n'impressionne guère, doivent être prises contre les élèves et/ou les familles qui s'en prennent à un agent de l'Éducation nationale.
- La mise en œuvre de ces propositions ne nécessite aucune nouvelle loi, à l'exception d'une légère modification du Code de l'Éducation concernant la répartition des sièges en conseil d'administration et en conseil de discipline. Il suffit d'appliquer les lois en vigueur et de faire preuve de courage et de volontarisme pour résister et éviter d'avoir à se soumettre totalement un jour.

Jean-Baptiste Verneuil
Secrétaire général du SIAES-SIES

Texte 2

Refusons la soumission ! Bis repetita placent

Texte également accessible au lien suivant, sur le site Internet du SIAES :
http://www.siaes.com/publications/courriers/courrier_88.pdf

par Jean-Baptiste Verneuil

Quelques jours après la publication du « Courrier du SIAES » n° 87 en décembre 2020 et notamment de son éditorial¹ le SNES et la FSU ont annoncé exclure le SIAES-SIES de toutes les inter-syndicales, notamment celle qui demande depuis des années le classement de certains lycées et LP dans l'éducation prioritaire et celle qui s'oppose à la mise en place de contrats locaux d'accompagnement. CGT et SUD ont suivi et surenchéri. Les autres syndicats ne se sont pas opposés à cette décision unilatérale et n'ont plus aucun contact avec le SIAES-SIES (« Qui ne dit mot consent »).

¹ Texte 1 ci-dessus, « Refusons la soumission ! »

Un communiqué calomnieux a ensuite été diffusé par VISA 13 (Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes) qui se présente comme une association intersyndicale composée entre autres du SNES, de la FSU, de SUD et de la CGT. Deux versions de ce communiqué ont été diffusées - dont une qui me cible directement - « VISA alerte tous les membres des communautés éducatives sur la thématique d'extrême droite diffusée par cette organisation et tout particulièrement son secrétaire général ». Le syndicat indépendant doit-il être éradiqué ? Suis-je devenu pour mes « chers collègues » l'homme à abattre ?

Ceux qui prétendent défendre la démocratie, toutes les libertés et la liberté de la presse, se muent en khmers rouges de la pensée lorsqu'une pensée n'est pas la leur. Placer une cible sur la tête des gens et désigner aux bourreaux éventuels leurs futures victimes semble devenir la spécialité et le mode opératoire de certains courants idéologiques et de certaines organisations politiques et syndicales. Plusieurs autres professeurs en font actuellement les frais, dont les deux professeurs de l'institut d'études politiques de Grenoble. Face à de tels comportements et de telles réactions, il est légitime de s'interroger : « Certains veulent-ils qu'il y ait de nouveaux Samuel Paty ? »

N'ayant pas peur de se contredire, ni du ridicule - qui lui ne tue pas - ces organisations font référence dans leur communiqué à leurs valeurs syndicales, notamment « l'affirmation de la démocratie dans les établissements », tout en écrivant, quelques lignes plus bas : « Il ne doit, en aucun cas, y avoir la moindre place pour l'expression de ces idées (comprendre celles que le SIAES véhiculerait) au sein de nos écoles, nos collèges et nos lycées ». Une véritable leçon d'ouverture d'esprit et de tolérance !

Ces organisations affirment « la place de la parole des usagers au sein des services publics et de la démocratie dans les établissements ». Le SIAES-SIES considère que l'École de la République est un service public qui doit être défendu, mais qu'elle n'est pas un service public comme les autres. Nous posons naïvement la question suivante (la réponse est implicite) : avec de telles revendications syndicales, que se passerait-il si la majorité des « usagers » d'un établissement scolaire décidait de contester l'autorité d'un professeur, sa notation, sa pédagogie, décidait de contester certains enseignements (Shoah, évolution, reproduction, natation etc.) et décidait de contester la laïcité en ayant des revendications communautaristes ? L'École Républicaine et les professeurs devraient-ils se soumettre ?

Le SIAES-SIES persiste et signe. L'École doit inculquer les valeurs de la République. Les valeurs de la République ne sont pas négociables et ne doivent pas faire l'objet de débats en classe.

La mairie d'Ollioules, dans le Var, avait proposé de rebaptiser « Collège Samuel Paty » l'actuel « Collège des Eucalyptus ». Selon la presse, 100 % des professeurs qui ont répondu à un sondage interne qui aurait été réalisé via Pronote se sont opposés à ce projet (il semble toutefois que la moitié des professeurs n'a pas vu ce message et n'a pas répondu, ce qui laisse un infime espoir ...). La presse rapporte également les propos d'une responsable locale du SNES-FSU « Renommer le collège du nom de Samuel Paty, ce n'est pas selon nous une bonne idée. Cela fait de nous des cibles alors que nous n'en avons pas besoin. C'est prendre un risque qui peut être évité ». Certains cultivent le goût du paradoxe en considérant qu'il n'y aurait pas de problème et que ceux qui dénoncent les atteintes à la laïcité et la montée des communautarismes seraient des fas-

cistes (dont ils font des cibles), mais leur couardise face à ces fléaux leur recommande de faire tomber le nom de notre collègue dans les oubliettes de l'histoire. Le SIAES-SIES considère au contraire que des établissements scolaires devraient porter son nom afin qu'il ne soit pas oublié et que ne soit pas oublié pourquoi il a été tué.

N'en déplaise à ceux qui cherchent à nous faire taire en nous dénigrant grossièrement, en tentant de nous intimider, voire de menacer certains d'entre nous, le SIAES-SIES refuse la soumission ! Nous le répétons à l'envi :

- nous refusons la soumission des professeurs et de notre institution devant les élèves et les familles ;
- nous sommes républicains, nous défendons la laïcité ;
- nous refusons la soumission de l'École Républicaine devant les communautarismes et les religions ;
- nous considérons qu'il n'y a pas d'émancipation sans instruction. Nous dénonçons les conséquences catastrophiques pour les élèves, comme pour les professeurs, de décennies de pédagogisme et de laxisme ;
- nous voulons être, et rester, des professeurs, et non devenir des animateurs socio-culturels.

Que celles et ceux qui partagent ces valeurs sachent qu'ils sont majoritaires, mais au sein d'une majorité malheureusement trop souvent silencieuse. Qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls et qu'il est temps de cesser de se taire. Qu'ils rejoignent et renforcent le syndicat indépendant, un syndicat qui a une ligne claire, qui nomme les choses et les maux qui font tant de mal à l'École Républicaine, un syndicat qui veut et peut les défendre.

Jean Baptiste VERNEUIL
Secrétaire général du SIAES-SIES

Texte 3

Sale temps pour la liberté dans l'école de la République

Texte également accessible aussi au lien suivant, sur le site Internet du SIAES :
http://www.siaes.com/publications/courriers/courrier_88.pdf

par Marc Labit

La « cancel culture » est arrivée ! Le nouveau variant américain du virus historique de la bonne vieille Inquisition sévit dans les établissements scolaires. Une police de la pensée cherche à assurer une emprise croissante sur la libre parole au sein même de l'école républicaine où l'on est censé enseigner tolérance, écoute et débat. Ah ! Le sens de l'Autre ! Combien de groupements de textes et de thèmes le célèbrent jusqu'à plus soif ! Mais quand l'Autre, c'est nous, tout change, curieusement.

Jean-Baptiste Verneuil, légitimement bouleversé par l'ignoble assassinat de notre collègue Samuel Paty (certains, visiblement, ne le sont plus), et pour avoir rappelé dans le dernier éditorial²

² Texte 1 ci-dessus, « Refusons la soumission ! »

les principes républicains qui guident le SIAES-SIES, a essuyé des attaques violentes et pire, surtout dans le contexte actuel, des menaces.

Du fond de ma retraite, je tiens à l'assurer de mon amical soutien et de mon admiration pour son dévouement sans bornes. Je tiens aussi à exprimer mon indignation et mon inquiétude.

« *Semper ego auditor tantum ?* »³ Car enfin, de quoi s'agit-il dans cet éditorial ? Rien moins que de rappeler trois principes qui nous sont chers :

- L'école de la République doit résister aux pressions croissantes de toute forme de communautarisme et de ségrégationnisme
- L'autorité et l'indépendance des professeurs doivent être systématiquement défendues par une hiérarchie qui les laisse bien trop souvent livrés à eux-mêmes
- L'école doit enseigner les valeurs de la République, c'est-à-dire des valeurs universelles.

On peut – et on doit – réagir à ces propos, on peut refuser le constat et contester les principes. On peut aussi en sourire de pitié et de condescendance, nous l'acceptons, nous en avons l'habitude. Mais que ce républicanisme sincère et qui, soit dit en passant, a valu récemment à Jean-Baptiste les honneurs du journal communiste « la Marseillaise »⁴, déchaîne la haine et les anathèmes, c'est à la fois incompréhensible et infâme (au sens où Voltaire parlait de « l'infâme »). Nous voilà étiquetés de « fachos » ou accusés de faire le jeu du Rassemblement National. Dans l'échelle de Richter du néant de la pensée, cette accusation suprême prépare l'excommunication (Jean-Baptiste et le SIAES en ont fait les frais puisqu'ils ont été exclus de l'intersyndicale) et l'excommunication à son tour prépare et légitime toute forme de violence et d'éradication. Défigurer l'autre en le traitant de « facho » relève d'un authentique fascisme !

Mais qu'il me soit permis d'aller un peu plus avant dans l'analyse. Qui fait le jeu du RN ? Ce dernier doit son succès aux abandons et aux lâchetés de ceux qui ont choisi de ne plus parler de sujets cruciaux (immigration, laïcité, autorité etc.) au prétexte que les extrêmes les instrumentalisaient à leur façon. Agir ainsi, c'est mettre le RN au centre du jeu et en faire l'aune à partir de laquelle il faut décider de parler ou de se taire. Il devient le nouveau « point Godwin » de tout débat et le maître du refoulement collectif. Étrange aporie : ne parlons pas pour ne pas nourrir les extrêmes, mais nourrissons-les en nous taisant !

Osons ici aller un peu plus loin encore. C'est une certaine gauche (je dis bien « une certaine ») qui a pris l'écrasante responsabilité de déconstruire, avec les armes de l'ethnologie et de la sociologie, le principe d'universalité hérité des Lumières, mythe prétendument forgé par l'ordre bourgeois ethnocentriste et dominateur. Pourquoi pas ? Le seul problème, c'est que cette certaine gauche rejoignait ainsi au mot près la critique de l'universalisme lancée par les « anti-Lumières » de la droite nationaliste, depuis Herder jusqu'à Maurras en passant par Taine et Chateaubriand. Voilà une belle « alliance objective » ! (le concept n'est pas de nous) puisque pour les uns et pour les autres, l'humanité se décline au pluriel.

³ « Alors moi, je me contenterai toujours d'écouter ? » (Juvénal, *Satire I*)

⁴ « Ode à l'école républicaine » - « Si l'École n'instruit pas, on se replie sur soi » - article du 17/01/2016 <https://www.lamarseillaise.fr/archives/ode-a-l-ecole-republicaine-FFLM045303>

Mais, à lire et à relire cet éditorial, je suis toujours à la recherche du véritable objet du délit. Je crois que j'ai trouvé.

Jean-Baptiste ose y parler de « France » et surtout de « racines judéo-chrétiennes » (sans en faire l'apologie d'ailleurs). *Horresco referens !* Ces mots (nauséabonds) agissent comme des stimuli réflexes provoquant des haut-le-cœur qui n'ont rien à envier aux nausées des Précieuses. Mais, au SIAES, nous n'avons pas leur ridicule, ni le talent de Molière pour trouver des périphrases acceptables.

Bien que ce ne soit ni le temps ni le lieu d'approfondir (ce n'est jamais, d'ailleurs, ni le temps ni le lieu !), mais lancé dans mon élan, j'ose proférer quatre énormités.

- Le Christianisme, par la distinction structurante entre le temporel et le spirituel, a préparé, au moins théoriquement, l'avènement de la laïcité, même si l'Église, en s'appuyant sur la fameuse « donation de Constantin » qui était d'ailleurs un faux, a trahi ce principe.
- La loi de 1905 a ainsi rendu le Christianisme à sa vocation première, Dieu devenant désormais le séparé. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour toutes les religions, au nom de l'égalité et de l'universalité ?
- La France n'a jamais connu de théocratie au sens strict, la monarchie de droit divin (dont je prends la précaution de préciser que je ne fais pas l'éloge, moi laïcard républicain) ayant été théorisée pour faire pièce au pouvoir de l'Église et assurer l'autonomie du politique qui s'affranchissait ainsi de la tutelle du Pape. Cela a été lumineusement montré dans l'ouvrage de Marcel Gauchet, *La religion dans la démocratie* (1998).
- Paul Valéry, dans un texte archi-connu (*Variétés 1*, 1924), a pensé l'Europe à venir sur les trois bases du droit écrit, de l'individu, de la rationalité, c'est-à-dire de Rome, du Christianisme, et de la Grèce. On a préféré la construire sur les marchés et sur la finance : c'est plus consensuel. Mais sans doute Valéry a-t-il préparé à titre posthume l'avènement du RN et est-il temps d'envisager le déboulonnage de sa statue !

Bien entendu, ces propos n'engagent que moi et non le SIAES. Ne brûlez pas, SVP, notre petit journal jaune ! En plus, ce ne serait pas écologique.

Vous l'aurez compris : certains collègues ont perdu leur boussole républicaine, mais ce n'est pas une raison (ou peut-être c'en est une) pour devenir haineux et violents. La nôtre, nous l'avons bien en main et nous persistons à croire naïvement dans la République, l'universalisme et la laïcité bien qu'il y ait loin des principes à la réalité (ferions-nous du syndicalisme si ça n'était pas le cas ?). Ces principes, nous en sommes les témoins (les Grecs auraient dit les « *marturoi* »). Merci, Jean-Baptiste, d'avoir pris le risque de le rappeler. Tu n'es pas seul dans ton combat.

Marc Labit, l'un des membres fondateurs du SIAES

PS : à l'heure où j'écris ces lignes, j'apprends que deux professeurs de Sciences Po Grenoble, accusés d'islamophobie (il n'en faut pas beaucoup pour cela) sont victimes d'un lynchage en bonne et due forme. Leurs noms sont placardés sur les murs, ils sont traités de « fachos » et on réclame leur démission, voire plus, par manque d'affinités ! Le tout, bien évidemment, sur fond de silence assourdissant de leurs « chers collègues » ! CQFD.